

Vos communes

CREYS-MÉPIEU

Un conseil municipal riche en conventions

Suzanne BERGER



Olivier Bonnard (micro en main) a ouvert le conseil municipal en annonçant la prise de poste d'Anne-Laure Bergeron au secrétariat de la mairie depuis début janvier et le départ en retraite à la fin du mois de Marie-Claude Aimon.

Le conseil municipal s'est tenu à huis clos à la salle des Ecoux jeudi 4 février à partir de 18 h.

En premier lieu, le conseil a voté favorablement pour le renouvellement de la convention entre la commune et le Département pour la bibliothèque jusqu'à fin 2026. Les lecteurs pourront ainsi avoir accès à toutes les ressources en ligne de la médiathèque départementale.

• Une subvention exceptionnelle pour les pompiers

Dans le cadre de la campagne départementale de création et restauration de mares en Isère pour protéger les zones humides, Sandra Drevet, conseillère municipale, a annoncé l'attribution du marché pour la création de la mare de la Rapine à l'entreprise Perrin pour réaliser l'ouvrage en été. Le conseil municipal a voté à l'unanimité pour une demande de subvention au Département.

Il a aussi fixé un montant de location pour les logements communaux. À défaut de règles de tarifications, les loyers communaux arrivent à être déconnectés des prix du

marché. Il est proposé au conseil de se positionner sur un prix au m² pour les locations communales. Le conseil retient un prix de 7,00 € par m² + un prix forfaitaire de 30 à 50 € par annexe ou garage.

La convention cadre avec les Balcons du Dauphiné a été validée, le but étant de fixer un cadre de coopération avec cet organisme, qui concernera aussi bien les mises à disposition de locaux, matériel, prestations de service, mutualisations de ressources, utilisation de services communautaires, etc....

Le conseil a approuvé une subvention exceptionnelle aux sapeurs-pompiers de 1 000 €, la situation sanitaire les ayant empêchés d'effectuer leur traditionnelle tournée, puis une convention avec Veolia pour l'entretien annuel des bornes incendies de la commune.